

Assemblée Générale de l'AIFVB du 18 décembre 2021

Procès verbal

L'Assemblée Générale de l'AIFVB s'est réunie le 18 décembre 2021 à 15h00 au gymnase Joliot Curie 92350-LE PLESSISROBINSON, sous la présidence d'Hervé MAZZON.

19 personnes ont signé la feuille de présence et 20 personnes se sont excusées.

Nos statuts ne prévoyant pas de quorum, l'Assemblée peut valablement délibérer.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Il est soumis à l'ordre du jour de l'AGE la modification des articles 2 et 19 des statuts.

Ces modifications tiennent compte de la décision prise à l'AG du 1^{er} décembre 2018 de se retirer de la Fédération des Internationaux du Sport Français (FISF).

1. Article 2 : L'AIFVB est affiliée à la Fédération des Internationaux du Sport Français.

Il est proposé de supprimer cet article mais, pour éviter d'avoir à renommer tous les articles des statuts, l'article 2 est maintenu avec comme nouvelle rédaction : « néant ».

2. Article 19 : En cas de dissolution et si, les dettes acquittées, il reste un reliquat en caisse, celui-ci sera versé à la FISF.

Nouvelle rédaction proposée : En cas de dissolution et si, les dettes acquittées, il reste un reliquat en caisse, celui-ci sera versé à la FFV.

Ces deux modifications sont approuvées à l'unanimité moins une abstention.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 14/09/2019
2. Rapport moral et d'activité du Président
3. Rapport financier
4. Fixation du montant de la cotisation pour les exercices 2021/2022 et 2022/2023
5. Composition du Comité Directeur et du Bureau
6. Questions diverses

1. Approbation du PV de l'AG du 14 septembre 2019 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'activité du Président :

Le Président Hervé MAZZON remercie les membres présents et tout particulièrement Dominique PAVAN pour l'organisation de cette journée :

-12h30 regroupement pour un déjeuner en commun

-15h00-17h00 : tenue de l'AG

-18h00 : match de ligue A masculine entre Le Plessis Robinson et Nantes (places offertes par l'AIFVB)

Il rappelle qu'à cause de la COVID il n'a pas été possible d'organiser d'action, de rassemblement, ni même l'AG de l'année dernière, la dernière AG ayant été celle de Montpellier qui avait été un vif succès. Heureusement, notre page Facebook fonctionne bien et la connexion directe au site de la FFV a permis à nos membres de recevoir par mail des informations régulières sur les compétitions internationales et les joueurs français.

Le Président rappelle les résultats exceptionnels des équipes de France avec le titre olympique des hommes, mais aussi le quart de finale Eurovolley des féminines très prometteur et, en beach, le titre mondial des U19. Il souhaiterait organiser un évènement particulier au printemps prochain pour fêter le titre olympique.

Le Fond'Actions Volley tourne au ralenti car personne ne s'en occupe vraiment à la FFV. Rappelons que l'objectif de ce fonds est de collecter du mécénat pour des projets d'intérêt général en lien avec le volley. Les fonds collectés pourraient être gérés par la Fondation du Sport Français (FSF), présidé par Thierry Braillard, qui fonctionne bien. Nous allons en parler avec Eric Tanguy pour qu'il prenne contact avec eux.

Concernant les perspectives pour 2022, en plus du rassemblement envisagé pour fêter le titre olympique déjà mentionné ci-dessus, nous allons intégrer au sein de l'Association le volley assis et le volley sourds.

Nous allons faire une demande de rescrit auprès de l'Administration fiscale pour que l'Association soit considérée comme d'intérêt général. Ceci permettrait d'obtenir la défiscalisation de la cotisation.

Le Président informe l'Assemblée que, compte tenu des frais élevés facturés par la Société Générale, il a été décidé de changer de banque et nous avons ouvert un compte au Crédit Mutuel.

Francis DRUENNE précise que notre fichier est constitué de plus de 600 noms, mais seulement 380 avec une adresse mail. Il est très difficile de compléter les informations manquantes. Une aide demandée à la FFV a permis d'adresser un message à seulement 87 personnes encore répertoriées.

Pour conclure son exposé, le Président rappelle le souvenir des personnalités qui nous ont quittés cette année : Jacques SHAW, que l'AIFVB a souhaité honorer en faisant apposer une plaque sur sa tombe, Philippe BEUCHET, Jean-Jacques ANGOT et Michel CAVALLIER.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier :

Le trésorier, Michel ATTIE, présente les comptes des 2 années 2019/2020 et 2020/2021 puisqu'il n'y a pas eu d'AG l'année dernière.

Pour 2019/2020, les dépenses se sont élevées à 6 373 € et les recettes à 9 585 € dont 3 615 € de cotisations (113 cotisants) et 4 000 € de subvention obtenue pour l'organisation de l'évènement de Montpellier, laissant un résultat positif de 3 212 €.

Pour l'exercice 2020/2021, les dépenses sont peu importantes (649 €) du fait de l'absence d'activité, mais nous avons tout de même collecté 3 050 € de cotisations (96 cotisants), laissant un excédent de 2 401 €.

A la clôture de l'exercice, l'Association disposait d'une trésorerie de 20 347 €, dont 14049€ placés sur un livret A.

Le détail des comptes est présenté en annexe à ce procès-verbal.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4. Fixation de la cotisation :

Compte tenu du fait que les cotisations pour l'exercice 2020/2021 ont été collectées malgré l'absence d'activité, Il est proposé à l'Assemblée de ne pas lever de cotisation pour l'exercice 2021/2022 et de fixer la cotisation pour l'exercice 2022/2023 à 30 €.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

5. Composition du Comité Directeur et du Bureau :

Les 16 membres du Comité Directeur, élus pour 4 ans, sont renouvelés par moitié tous les 2 ans. 8 mandats arrivent à échéance à l'issue de cette AG : Roger CHABERT ; Patricia COSTANTINI ; Brigitte GEILER-BOULAY ; Jean-Jacques KOENIG ; Dominique PAVAN ; Bernard PHILIP ; Dominique SPINOSI ; Nadine WINANDY. Il est proposé de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de 4 ans.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau parmi les membres du Comité Directeur.

La composition du Comité Directeur et du Bureau est présentée ci-dessous.

6. Questions diverses :

Aucune autre question n'étant soumise à l'Assemblée, le Président lève la séance et invite les participants à se retrouver à l'Espace Omnisport pour assister au match Plessis-Robinson/Nantes.

Le Président

Hervé MAZZON

Le Secrétaire Général

Serge RENAULT

AIFVB - COMITE DIRECTEUR et BUREAU

A l'issue de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2021

COMITE DIRECTEUR

Membres du Comité Directeur	Echéance du mandat (AG de l'exercice)
ATTIE Michel	2022/2023
CHABERT Roger	2024/2025
CLAVREUL-LEBLEU Marie	2022/2023
FAURE-CLAIDAT Catherine	2022/2023
COSTANTINI Patricia	2024/2025
DRUENNE Francis	2022/2023
GEILER-BOULAY Brigitte	2024/2025
HORNAIN Jean	2022/2023
KOENIG Jean-Jacques	2024/2025
MAZZON Hervé	2022/2023
PAVAN Dominique	2024/2025
PHILIP Bernard	2024/2025
RENAULT Serge	2022/2023
SPINOZI Dominique	2024/2025
VARLOUD Philippe	2022/2023
WINANDY Nadine	2024/2025

BUREAU

Fonction	Nom
Président d'Honneur	CHABERT Roger
Président	MAZZON Hervé
Vice-présidentes	CLAVREUL-LEBLEU Marie GEILER-BOULAY Brigitte
Trésorier	ATTIE Michel
Secrétaire Général	RENAULT Serge
Secrétaire Général Adjoint	DRUENNE Francis